

SITE INTERNET
<http://www.sppuqtr.ca>

Volume 08 / no 04 / 23 septembre 2005

Plan d'action syndical pour 2005-2006



M. MICHEL VOLLE
professeur au Département de psychologie

Président du SPPUQTR

Chaque année, en juin, les officiers syndicaux se réunissent pour les traditionnelles journées bilan et plan d'action. Les membres du Comité exécutif et le personnel en profitent alors pour faire le point sur les modes de fonctionnement du Syndicat, sur les réalisations de la dernière année et sur les priorités d'intervention de la prochaine année.

Vous trouverez ci-joint un bref résumé des projets retenus.

Nouveaux professeurs

Le Syndicat, comme la Direction, est sensible au défi que représente l'intégration d'une nouvelle génération de professeurs. Plus de la moitié du corps professoral a été embauchée après 1995. Depuis plusieurs années, le Comité exécutif accueille les nouveaux venus lors d'une activité sociale. Se sont ajoutés par la suite des dîners-rencontres portant sur leur réalité et la vie départementale : répartition des tâches, recherche, etc. Le Syndicat souhaiterait, pour les prochaines années, aller plus loin et se préoccuper d'avantage de rétention, d'intégration à la communauté régionale, de qualité de vie, etc. Le nouveau sous-comité de l'Intersyndicale sur la qualité de vie s'intéressera plus particulièrement à cette dernière question. Le Comité des services à la collectivité du Syndicat en fera aussi une priorité de la prochaine année.

Prochaine convention collective

La convention collective actuelle se termine en 2007. Le Comité exécutif a la ferme intention d'amorcer rapidement la réflexion sur les attentes des professeurs. Dès la prochaine année,

le Comité des relations de travail amorcera la réflexion sur les résultats de la dernière négociation, sur les étapes préalables à la rédaction de la prochaine et surtout sur la consultation des membres afin d'obtenir une convention qui reflète bien la réalité des professeurs.

L'Intersyndicale des personnels

Le développement et l'avenir de l'UQTR interpellent l'ensemble de la communauté universitaire. C'est pour cette raison qu'il faut considérer comme un précieux avantage pour l'UQTR de pouvoir compter sur un lieu de concertation regroupant les professeurs, les chargés de cours et les employés de soutien. L'Intersyndicale des personnels de l'UQTR existe informellement depuis déjà quatre ans et les syndicats membres souhaitent poursuivre ce travail de concertation. L'Intersyndicale a déjà donné des résultats tangibles. Son comité sur l'environnement a été intégré au comité institutionnel et deux autres comités s'intéressent à l'analyse de la situation financière de l'UQTR et à la qualité de vie sur le campus.

Au-delà des présidents qui siègent à l'Intersyndicale, le Comité exécutif souhaiterait multiplier les rencontres avec l'ensemble des officiers syndicaux.

Valoriser le travail des délégués syndicaux

Le Syndicat a toujours été sensible au maintien de liens directs avec l'ensemble de ses membres. C'est d'ailleurs pour cette raison que plusieurs d'entre eux sont directement impliqués dans différents comités syndicaux.

Le Comité exécutif et le Conseil syndical demeurent les instances décisionnelles. Le Comité exécutif est composé de professeurs élus en assemblée générale pour des mandats d'une ou deux années, mandats qui sont renouvelables. Le Conseil syndical regroupe les représentants de chacun des départements élus en assemblée départementale. Au fil des années, les assemblées départementales ont sous-estimé, semble-t-il, le rôle important des



délégués syndicaux. Selon les statuts et les règlements du Syndicat, le Conseil syndical constitue l'instance décisionnelle entre les assemblées générales. Il faut donc s'assurer d'y déléguer des professeurs au fait des préoccupations départementales et soucieux de sensibiliser les collègues du département à la réalité syndicale. Dans ce contexte, le Comité exécutif souhaiterait mieux faire connaître et trouver des façons de valoriser le rôle du délégué syndical.

Les secteurs d'excellence

Au cours des prochains mois, les instances de l'UQTR devraient faire des choix décisifs pour l'avenir de l'institution. La Commission spéciale multipartite fera connaître les projets sur lesquels l'Université devrait investir énergie et ressources pour les prochaines années. Le Syndicat continuera d'être vigilant afin de s'assurer que ses projets «mobilisateurs» font consensus et suscitent l'adhésion de l'ensemble des professeurs et de la communauté.

FQPPU (Fédération québécoise des professeurs universitaires)

L'avenir incertain de la Fédération préoccupe beaucoup le Syndicat. L'ex-présidente, Ginette Plessis-Bélair, s'était beaucoup investie afin de trouver une solution aux nombreuses difficultés créées par le départ des syndicats de professeurs de l'Université Laval et de l'Université de Montréal.

La présence du trésorier du Syndicat, le professeur Sylvain Beaudry, au Comité exécutif de la Fédération peut être considéré comme un effort supplémentaire consenti pour sauvegarder la seule fédération francophone de professeurs d'université.

Comité paritaire sur l'équité de la tâche

Le Comité paritaire sur l'équité de la tâche a beaucoup travaillé au cours des derniers mois. Les parties ont convenu d'un certain nombre de grands principes qui permettront de trouver une solution équitable à la répartition des déchargements d'enseignement et à la répartition des tâches d'enseignement et de recherche.



Une fois le consensus établi, le Syndicat envisage organiser des sessions d'échange sur le rapport du comité et éventuellement une consultation auprès des professeurs (Conseil syndical et assemblée générale si nécessaire) afin de connaître leur appréciation sur des solutions envisagées.

Relations de travail plus harmonieuses

Aucun syndicat ne choisit sciemment de maintenir des relations difficiles avec l'employeur. Il faut continuellement faire preuve de bonne foi et espérer que l'autre partie saura y répondre adéquatement.

Il semble y avoir une certaine ouverture de la part de la Direction à modifier l'approche au plan des relations de travail. Les échanges informels sont plus nombreux et les objets de confrontation moins fréquents. La Direction trouve raisonnable notre souhait de renforcer la présence de l'académique dans nos relations de travail. Le Comité exécutif a convenu de poursuivre en ce sens et de multiplier, au cours des prochains mois, les lieux d'échange pour ce faire. De plus, le CRT poursuivra la pratique de faire systématiquement rapport sur les griefs au Conseil syndical et publiera sur le site Internet les décisions arbitrales.

Conclusion

À chaque début d'année, les membres du Comité exécutif souhaitent, secrètement, que la session soit relativement tranquille et permette de consacrer plus de temps aux réflexions sur le devenir de l'institution universitaire. Le plan d'action syndicale 2005-2006 en prend compte.

En terminant, je remercie mes collègues du Comité exécutif et du Conseil syndical qui ne ménagent pas leur temps et énergie pour animer la vie syndicale universitaire. Un mot aussi pour le personnel du Syndicat qui sait toujours concrétiser rapidement et efficacement un plan d'action parfois trop ambitieux.

Si, à la lecture de ces objectifs, vous sentez monter en vous un élan irrésistible d'implication, il ne faut pas hésiter et communiquer avec nous. Il est aussi possible d'apporter votre contribution en postulant sur les postes ouverts de représentants des professeurs à la Commission des études et au Conseil d'administration. Vous avez déjà reçu les bulletins de mise en candidature.

Le méchoui de la rentrée un autre succès du Comité des services à la collectivité

Synthèse du plan d'action syndical 2005-2006

ACTIONS PRIORITAIRES

1. Mieux encadrer le processus d'intégration et de rétention des nouveaux professeurs;
2. Poursuivre le travail de concertation au sein de l'Intersyndicale des personnels de l'UQTR
3. Poursuivre l'encadrement des différents comités paritaires
4. Amorcer les échanges et les discussions sur le contenu de la prochaine convention;
5. Valoriser le travail des délégués syndicaux
6. S'impliquer dans le processus de sélection des secteurs d'excellence pour l'UQTR

AUTRES ACTIVITÉS SYNDICALES

Relations de travail

- Publier un bulletin d'information afin de mieux faire connaître la convention collective (VPRT);
- Publier annuellement un rapport synthèse sur le cheminement des griefs;

Formation et services aux membres

- Offrir des ateliers de planification financière (CSC)
- Offrir des ateliers de préparation à la retraite pour les professeurs en fin de carrière (CSC)
- Offrir une série de causeries et de dîners-conférences (CSC)
- Offrir des ateliers d'information aux nouveaux professeurs et professeurs (CAU-CSC)
- Poursuivre l'encadrement des professeurs qui font une demande de promotion (CRT-CSC)

Représentation nationale

- Maintenir et accentuer l'implication du SPPUQTR au sein des organismes de représentation nationale des professeurs d'université (FQPPU, CLIUQ). (CX)
- Maintenir et accentuer l'implication du SPPUQTR au sein des organismes de concertation sur les régimes de retraite et d'assurances collectives du réseau de l'UQ (CIRRAC, CRAC, CRUQ, Cartel de négociation, etc.). S'impliquer dans le comité ad hoc du CLIUQ visant l'implantation d'un régime de retraite réservé aux professeurs de l'UQ (CX)

Implication dans le milieu

- Faire la promotion des bourses d'études offertes par le SPPUQTR aux étudiants et aux étudiantes de l'UQTR (CX)

Autres

- Faire la mise à jour du site Internet du Syndicat
- Réaliser un guide d'accueil pour les nouveaux professeurs
- Suite à l'adoption des nouveaux statuts et règlements, revoir l'ensemble des règles et des politiques du Syndicat;

CX = Comité exécutif

CSC = Comité des services à la collectivité

CRT = Comité des relations de travail

CAU = Comité des affaires universitaires



Dîner-conférence

mercredi 28 septembre 2005, 12h, local 2223 Albert-Tessier

Ivoire et ébène : Petite histoire du clavier

Conférencier : Michel Kozlovsky,
Orchestre symphonique de Trois-Rivières

Les dîners-conférences sont ouverts aux professeurs, aux chargés de cours et aux employés de soutien. L'inscription est toutefois obligatoire (poste 2388) car le coût du repas de chaque catégorie d'employés est assumé par l'INTERSYNDICALE DES PERSONNELS DE L'UQTR

Les PICOM

(Projet d'intervention communautaire)



MME LUCIE GUILLEMETTE
professeure au Département de français

Vice-présidente aux affaires
universitaires

IL FAUT POURSUIVRE LA RÉFLEXION AMORCÉE

L'une des orientations du Plan de développement stratégique 2004-2007 de l'UQTR prévoit de « mieux cibler les collaborations extérieures ». Rappelons qu'en 2004 l'Intersyndicale des personnels de l'UQTR avait organisé une série de forums sur différents volets de la vie régionale (culture, associations communautaires et regroupement pour les femmes, développement économique) qui avait démontré que l'UQTR n'était pas toujours perçue par le milieu comme un partenaire très actif.

Pour répondre en partie à cette orientation, la Direction de l'UQTR a obtenu une subvention de 800 000 \$ de la Fondation de la Famille J.W. McConnel pour implanter des projets d'intervention communautaire (PICOM). Le 6 septembre dernier, la Commission des études a été saisie d'une première version du projet. Il s'agit, pour l'instant, d'offrir un nouveau cours institutionnel d'enrichissement composé de projets soumis par des organismes communautaires accrédités et réalisés par des équipes d'étudiants. Les cours de PICOM (6 crédits) s'étaleraient sur une année complète et seraient divisés en deux phases : l'une dite de préparation et une autre de réalisation. Un enseignant et un mentor accompagneraient les différentes équipes. L'enseignant serait plus présent durant la première phase et le mentor prendrait en charge le groupe durant la deuxième phase. Le projet est fort intéressant et permettrait sûrement à l'UQTR de se rapprocher des groupes communautaires. En ce sens, le Syndicat ne peut que saluer l'initiative. La première version déposée suscite cependant quelques questionnements. En voici le détail :

Rattachement départemental

Les cours institutionnels d'enrichissement de l'UQTR (une quinzaine) sont habituellement rattachés à des départements. Pour les PICOM, on propose plutôt un rattachement au Décanat des études de premier cycle. Or, le rattachement préconisé est incompatible avec l'article 10.06 de la convention collective des professeurs qui mentionne :

Pour tout nouveau cours ou toute réaffectation de cours, ou pour tout cours non encore distribué à un département, le ou les départements concernés, le Doyen des études de premier cycle ou d'études de cycles supérieurs et de la recherche, selon le cas, doivent s'entendre sur sa répartition. En cas de désaccord, la Commission des études doit alors procéder à sa répartition. à cette fin, la Commission des études doit, entre autres, au préalable solliciter l'avis des départements concernés.

Dans le contexte où ces cours seraient rattachés au Décanat, il importe également de s'interroger quant au mode d'attribution des cours aux professeurs. Rappelons le texte de l'article 10.19 :

L'assemblée départementale commence par remplir les tâches d'enseignement de ses membres avant d'offrir l'excédent de sa commande de cours selon l'ordre suivant: d'abord aux professeurs d'autres départements (en tâche normale) qui ont manifesté leur intention dans les délais prévus à 10.11, puis aux professeurs de son département (en appoint), ensuite aux professeurs des autres départements (en appoint) qui ont manifesté leur intention dans les délais prévus à 10.11 et enfin aux chargés de cours.

Mentor vs enseignant

À chaque cours *Projet d'intervention communautaire* est associé un «enseignant». À l'intérieur de ce cours, il peut y avoir plusieurs équipes d'étudiants et plusieurs «mentors». Le partage des responsabilités entre l'enseignant et le mentor ne semble pas clairement défini. Est-ce que le mentor est rémunéré?

À l'article 2.6.2, on signale que le rôle de l'enseignant correspond à celui *d'une personne-ressource qui encadre une ou des équipes d'étudiants*. On utilise une définition analogue pour décrire le travail du mentor.

Enseignant : ...les responsabilités reliées à la préparation, à l'accompagnement et à l'évaluation des projets.

Mentor : ...les responsabilités reliées à la préparation, à l'accompagnement et à l'appréciation du projet... N'y a-t-il pas risque de confusion?

Recrutement

Il s'agit de crédits d'enrichissement. Le «cadre général d'application des crédits visant l'enrichissement de la formation» mentionne spécifiquement *qu'un cours visant l'enrichissement de la formation est un cours qui met l'étudiant en contact avec des corpus de connaissances et des méthodologies provenant d'autres disciplines ou champs d'études que ceux de son programme.* (Cadre général d'application des crédits visant l'enrichissement de la formation, article 2.1) Selon ce raisonnement, les étudiants inscrits à des cours reliés directement à l'implication en milieu communautaire ne pourraient donc pas s'inscrire à de telles activités. **Peut-on penser alors que cette disposition aura pour conséquence de diminuer considérablement le bassin de recrutement d'étudiants pour ces cours?**

Révision de note

À deux reprises dans le document, on mentionne que le DEPC est responsable de la révision des notes attribuées dans les PICOM. Le règlement des études de premier cycle prévoit toutefois plusieurs étapes dans le processus de révision des notes : l'enseignant, ensuite le directeur de département, ensuite le comité de révision... Pourquoi ce choix?

Les membres de la Commission des études ont soulevé plusieurs points au sujet du document. Il fut alors convenu de retirer le point de l'ordre du jour et de rediscuter du projet. Les PICOM, pensons-nous, s'avèrent une façon intéressante de tisser des liens entre l'Université et son milieu. Il faut donc prendre le temps de construire ces ponts sur une base solide.

Élections à la Commission des études et au Conseil d'administration

CA

Les professeurs disposent de trois postes de représentant au conseil d'administration de l'UQTR. Les postes sont actuellement occupés par les professeurs Lucie Guillemette du Département de français, Claude Genest du Département des sciences humaines et Jean-Claude Bernatchez du Département des sciences de la gestion.

Le professeur Claude Genest a récemment remis sa démission comme représentant. Son mandat se terminait en janvier 2007. Le mandat de la professeure Lucie Guillemette se termine en janvier 2006. Il s'agit d'un premier mandat de trois ans renouvelable une seule fois. La professeure Guillemette sollicite un renouvellement. Il y a donc deux postes à combler.

Tous les professeurs sont éligibles au poste de représentant des professeurs au conseil d'administration de l'UQTR. Les choix des professeurs doivent toutefois être entérinés par le conseil des ministres du Gouvernement du Québec.

Selon les nouveaux statuts et règlements du Syndicat, les professeurs doivent recevoir le bulletin de mise en candidature 20 jours ouvrables avant l'assemblée générale (29 septembre) et les personnes intéressées doivent retourner le bulletin 5 jours ouvrables avant sa tenue. Les professeurs ont déjà reçu le bulletin de mise en candidature.

Les réunions du conseil d'administration ont lieu le troisième lundi de chaque mois. La réunion est précédée d'un déjeuner-rencontre avec le Comité des affaires universitaires du Syndicat qui est présidé par la professeure Lucie Guillemette, vice-présidente aux affaires universitaires.

CÉ

Les professeurs ont droit à sept représentants à la Commission des études. Les postes sont comblés par des professeurs qui occupent ou non des postes de direction et chacun d'entre eux représente un regroupement de départements. Actuellement, la professeure Hélène-Marie Thérien du Département de chimie-biologie représente le secteur 4, la professeure Claire Brochu du Département des sciences de l'éducation, le secteur 5, la professeure Marie-Claude Denis du Département de psychologie le secteur 6, le professeur Michel Morin du Département des sciences

comptables, le secteur 3 et la professeure Johanne Prud'homme du Département de français, le secteur 1. Le professeur Ismaïl Biskri du Département de mathématiques et d'information est le septième représentant des professeurs et ne peut encore siéger de plein droit puisque l'assemblée des gouverneurs n'a pas encore amendé ses règlements, même si la convention collective est signée depuis plus de deux ans. Il siège comme observateur.

La professeure Odette Doyon, du Département des sciences infirmières qui représente le secteur 2 est en sabbatique depuis le 1er juillet dernier. Elle a donc démissionné de son poste de représentante des professeurs. Elle occupait un poste dédié à un professeur occupant un poste de direction.

Les mandats à la Commission des études sont de deux ans renouvelables une seule fois. La personne élue complètera donc le mandat de Mme Doyon qui se termine en décembre 2006. L'élection se fait par secteur de regroupements départementaux. **Le secteur 2 regroupe les départements de chiropratique, de philosophie, des sciences humaines et des sciences infirmières.** Les candidatures doivent provenir de ces départements et la personne doit obligatoirement occuper un poste de direction (de département, de comité de programmes, de centre de recherche, de comité d'études avancées, etc.) puisqu'un minimum de 2 et un maximum de 3 des représentants des professeurs doivent occuper un tel poste et que présentement on ne compte qu'un seul professeur de la Commission occupant un poste de direction.

Selon les nouveaux statuts et règlements du Syndicat, les professeurs doivent recevoir le bulletin de mise en candidature 20 jours ouvrables avant l'assemblée générale (29 septembre) et les personnes intéressées doivent retourner le bulletin 5 jours ouvrables avant sa tenue. Les professeurs ont reçu un bulletin de mise en candidature le 30 août dernier.

Les réunions de la Commission des études ont lieu le premier mardi de chaque mois. La réunion est précédée d'un déjeuner-rencontre avec le Comité des affaires universitaires du Syndicat qui est présidé par la professeure Lucie Guillemette, vice-présidente aux affaires universitaires.

Si vous souhaitez soumettre votre candidature à ces postes, vous devez nous faire parvenir le bulletin avant le mercredi 21 septembre 17h.

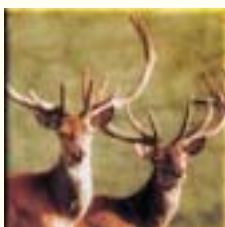
Nouvelle initiative

Les soupers thématiques du CSC

Le Comité des services à la collectivité invite les professeurs et leurs conjoints au premier souper thématique 2005-2006.

Souper gastronomique au gibier

- .. Consommé de gibier aux champignons sauvages
- .. Saucisses de bison à la mauricienne
- .. Terrine de foie de cerf aux cannaberges
- .. Médaillon de cerf façon stépanoise
- .. Dessert de fruits sauvages laurentiens



Samedi 12 novembre 2005 18h30

Restaurant LA BECQUÉE . CÔTÉ JARDIN

(Club de golf Ki-8-Eb, 8200 des Forges, Trois-Rivières)

Chaque participant assume les frais reliés au repas (40 \$ par personne taxes et service inclus) et le Syndicat des professeurs et des professeures offre les vins, l'animation musicale et les prix de présence.

Le nombre de places est limité à soixante (60).

L'activité s'adresse aux professeurs actifs et retraités et à leurs conjoints.

Premier arrivé. Premier servi!

Vous devez donc obligatoirement vous inscrire avant le 31 octobre 2005 à 17h et faire parvenir un montant de 20\$ par inscription (ce dépôt sera déduit de votre facture de repas). Complétez le coupon réponse ci-joint et retournez-le avec votre dépôt le plus rapidement possible. Plus simple encore, rendez-vous directement au Secrétariat du Syndicat (local 1115 Ringuet) pour obtenir vos billets. Information poste 2388 ou 2389.

Je _____ du Département de _____ réserve
_____ billets pour le souper aux gibiers qui aura lieu le 12 novembre 2005 au restaurant La Becquée Côté Jardin.
Vous trouverez ci-joint un dépôt de _____ \$ (20\$ par billet) confirmant ma participation.

COMITÉS SYNDICAUX 2005-2006

Comité des services à la collectivité

M. Claude Genest, président
M. Ram Lakshmanan, retraité
M. Emmanuel Habimana, Département de psychologie
M. Denis Auger, Département des sciences du loisir et de la communication sociale
M. Serge Dulac, Département des sciences de l'activité physique
Mme Hélène Désaulniers, Département de mathématiques et d'informatique

Comité réseau des assurances collectives (CRAC) et Comité intersyndical des régimes de retraite et des assurances collectives de l'UQ (CIRRAC)

M. Sylvain Beaudry, trésorier

Comité des relations de travail

M. Michel Volle, président
M. Alain Chalifour, vice-président aux relations de travail
M. Mircea Gonciar, vice-président aux affaires syndicales

Comité d'études sur le fonds de réserve

M. Sylvain Beaudry, trésorier et président du comité
M. Roger Savoie, Département des sciences comptables
M. Richard Hould, Département de psychologie
M. Nicolas Boivin, Département des sciences comptables
M. Ram Lakshmanan, professeur retraité

Fondation de l'UQTR

M. Michel Volle, département de psychologie

Comité des affaires universitaires

Mme Lucie Guillemette, vice-présidente aux affaires universitaires
M. Hélène-Marie Thérien, porte-parole des professeurs de la CÉ

M. Michel Volle, président

Comité institutionnel de gestion des stationnements

M. Claude Genest, vice-président aux services à la collectivité

Comité institutionnel des services alimentaires

M. Claude Genest, vice-président aux services à la collectivité

Comité institutionnel des non-fumeurs

M. Claude Genest, vice-président aux services à la collectivité

Comité institutionnel sur la politique linguistique de l'UQTR

M. André Bougaïeff, Département de français

M. Luc Ostiguy, Département de français

Comité d'accès à l'égalité

M. James Agbébavi, Département de génie chimique

Comité institutionnel contre le harcèlement en milieu de travail

M. Mircea Gonciar, Département de génie mécanique

Comité de coordination de l'Intersyndicale des personnels de l'UQTR (IPUQTR)

M. Michel Volle, président

Comité institutionnel sur l'environnement

Mme Diane Saint-Laurent, Département des sciences humaines

Sous-comité de l'IPUQTR sur l'analyse des budgets de l'UQTR

M. Sylvain Beaudry, trésorier

Sous-comité de l'IPUQTR sur la qualité de vie à l'UQTR

M. Jean Hamelin, Département de physique

LA BONNE NOUVELLE



Pierre Benard reçoit une subvention de recherche dans le cadre du projet AUTO21

Pierre Benard, professeur au Département de physique et chercheur à l'Institut de recherche sur l'hydrogène (IRH) de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), a reçu une subvention de 20 000 \$ pour ses travaux reliés au projet intitulé D201-DHS: Étude de la

sécurité et d'infrastructure pour les véhicules à hydrogène.

Source : En Tête



Tapan K. Bose admis au Cercle d'excellence de l'Université du Québec

Tapan K. Bose, professeur retraité du Département de physique de l'UQTR, a été admis au Cercle d'excellence de l'Université du Québec le 1er septembre à l'occasion d'une

cérémonie protocolaire qui s'est déroulée au Musée national des beaux-arts de Québec.



Richard Purdy, professeur au Département des arts de l'Université du Québec à Trois-Rivières estime que les deux cheminées qui dominent les ruines de l'ancien site de l'usine Tripap méritent d'être conservées. Selon l'artiste, les cheminées pourraient très bien être transformées en œuvre d'art.

114^e assemblée générale statutaire

Jeudi, 29 septembre 2005, 11h30

Local 1073 Ringuet

Projet d'ordre du jour (amendé)

12h Buffet

12h15 Élection d'un représentant des professeurs à la Commission des études

Élection au secteur 2 : Départements de chiropratique, de philosophie, des sciences humaines et des sciences infirmières (Poste de direction obligatoire)

Élection de représentants (2) des professeurs au conseil d'administration de l'UQTR

12h30 Début de la rencontre

1. Vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la 113^e assemblée générale
4. Affaires budgétaires :
 - 4.1 Rapport financier au 31 mars 2005
 - 4.2 Budget révisé pour 2005-2006
 - 4.3 Choix des vérificateurs pour 2005-2006
5. Amendements à la convention collective
6. Dépôt du plan d'action 2005-2006
7. Affaires nouvelles :
 - 7.1 Consultation sur le calendrier universitaire à l'UQTR
8. Levée de l'assemblée générale

Membres du Comité exécutif du Syndicat des professeurs et des professeures 2005-2006

M. Michel Volle, président, M. Alain Chalifour, premier vice-président aux relations de travail, M. Mircea Gonciar, deuxième vice-président aux affaires syndicales, Mme Lucie Guillemette, vice-présidente aux affaires universitaires, M. Claude Genest, vice-président aux services à la collectivité, M. Michel Nolin, secrétaire et M. Sylvain Beaudry, trésorier.

Le Point d'ancre est publié par le Comité exécutif

Pour correspondance :
SPPUQTR

3351, boul. des Forges C.P. 500
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7

Téléphone 819.376.5041

Télécopieur 819.379.2341

Courriel : Syndicat_Professeurs@uqtr.ca

Internet : www.spuqtr.ca



Syndicat des professeurs
et des professeures
Université du Québec à Trois-Rivières

Le logo du Syndicat des professeurs et des professeures
regroupe trois niveaux de signification :

le livre ouvert

l'arbre en croissance

les mains ouvertes vers les étudiants et la société